**Canada**

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**DISTRICT DE CHARLEVOIX**

**Séance générale du 9 septembre 2024**

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

À une séance générale du Conseil de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue au lieu et heure ordinaire des sessions de ce Conseil, ce neuvième jour du mois septembre deux mille-vingt-quatre, à laquelle séance sont présents :

Sont présents(es) les conseillers (ères)

Siège #1 poste vacant

Siège #2 Madame Danye Simard, Conseillère

Siège #3 M. Rémy Gaudreault, Conseiller

Siège #4 M. Conrad Guay, Conseiller

Siège #5 Madame Marie-Paule Boudreault, Conseillère

Siège #6 Monsieur Gratien Aubé, Conseiller

Sont absents (es), les conseillers (ères)

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alexandre Girard

La personne qui préside la séance, soit M. Alexandre Girard informe le conseil qu’à moins qu’il ne manifeste expressément le désir de le faire, il ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi,

En conséquence, à moins d’une mention à l’effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance soit M. Alexandre Girard, ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

Madame Marcelle Pedneault, directrice générale, greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, le maire déclare la session ouverte

Alexandre Girard, Maire, invite l’assemblée à un moment de réflexion.

**1 –MOMENTS DE RÉFLEXION**

Alexandre Girard, Maire invite l’assemblée à un moment de réflexion.

**2 - CONSTATATION DU QUORUM**

Le Maire constate la présence de six (5) Conseillères et Conseillers, donc il y a quorum.

**ORDRE DU JOUR**

**3 - LECTURE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

RÉSOLUTION 2024-09-5424

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gratien Aubé et résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

D’adopter l’ordre du jour tel que lu par Monsieur le Maire et de garder l’item « Varia » ouvert jusqu’à l’item suivant. Les conseillers acceptent d’ajouter le point 26 a) Formation d’un comité

1. Moment de réflexion;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l’ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 19 août 2024;
5. Adopter la mise à jour de la politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence et d’incivilité au travail;
6. De présenter une demande financière dans le cadre du programme Nouveaux Horizon au montant de 25 000$;
7. Renouvellement de la carte de membre CIHO FM pour la municipalité et la Bibliothèque 2024-2025;
8. Invitation au brunch pour la Fondation Carmel Roy le 15 septembre prochain;
9. Invitation au Gala Sportif du FRIL édition 2024;
10. Faire la valeur Agréée du Camion incendie par une Cie;
11. Inscription à l’APSA’M pour une formation pour les employés de voirie;
12. Achat de pièces chez produits BCM Ltée;
13. Formation pour Éric Thivierge à l’ADMQ il aurait 6 modules à 400$ du module plus les taxes (140 heures);
14. Carte de Crédit pour le directeur des travaux;
15. Avis de motion et dépôt du premier projet de règlement numéro 2024 ayant pour objet de modifier le chapitre 20 du règlement de zonage 228-35afin d’intégrer les nouvelles normes relatives aux territoires incompatibles avec l’activité minière;
16. Avis de motion et dépôt du projet de règlement fixant le nombre de membres composant le conseil municipal;
17. Avis public annonçant l’assemblée publique de consultation pour le règlement fixant le nombre de membres composant le conseil municipal;
18. La maison des Jeunes de Notre-Dame-des-Monts demande une aide financière pour leur projet de Maison hantée et demande le prêt des locaux de la patinoire;
19. Achat d’arbres;
20. Faire les travaux en face du 22 rue de la Forêt;
21. Le marché des Montagnes demande de faire une dalle de béton pour mettre les poubelles et la génératrice;
22. Achat de jouets pour la fête de Noël des enfants;
23. Comptes à ratifiés d’août 2024;
24. Comptes à payer d’août 2024;
25. Salaires du mois d’août 2024;
26. Varia A) Comité de citoyens de bienveillance;
27. Rapport du maire, des conseillers et des conseillères;
28. Période de questions allouée aux contribuables;
29. Levée de l’assemblée.

**4 – ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 AOÛT 2024**

RÉSOLUTION 2024-09-5425

ATTENDU QU’une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 19 aout 2024 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d’en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d’en faire la lecture en séance.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Conrad Guay et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 août 2024, tel qu’il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

**5-ADOPTER LA MISE À JOUR DE LA POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS DE HARCÈLEMENT, DE VIOLENCE ET D’INCIVILITÉ AU TRAVAIL**

RÉSOLUTION 2024-09-5426

Il est proposé par la conseillère Marie-Paule Boudreault et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D’adopter la mise à jour de la politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence et d’incivilité au travail

**6- DE PRÉSENTER UNE DEMANDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME NOUVEAUX HORIZON AU MONTANT DE 25 000$**

RÉSOLUTION 2024-09-5427

Il est proposé par la conseillère Danye Simard et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De présenter une demande financière dans le cadre du programme nouveaux Horizon au montant de 25 000$.

**7-RENOUVELLEMENT DE LA CARTE DE MEMBRE CIHO FM POUR LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS ET LA BIBLIOTHÈQUE LA GIROUETTE**

RÉSOLUTION 2024-09-5428

Il est proposé par la conseillère Marie-Paule Boudreault et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De renouveler la carte de membre CIHO FM pour la municipalité de Notre-Dame-des-Monts au montant de 250.00$ et pour la Bibliothèque la Girouette au montant de 35.00$.

**8- INVITATION AU BRUNCH POUR LA FONDATION CARMEL ROY LE 15 SEPTEMBRE PROCHAIN**

RÉSOLUTION 2024-09-5429

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Conrad Guay et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De faire un don de 40$ à la fondation Carmel Roy.

**9- INVITATION AU GALA SPORTIF DU FRIL ÉDITION 2024**

RÉSOLUTION 2024-09-5430

Il est proposé par la conseillère Marie-Paule Boudreault et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères :

D’inscrire Alexandre Girard, maire au gala sportif du Fril édition 2024 au montant de 150$ plus les taxes applicables.

**10- DEMANDE À LA FQM ASSURANCE UNE ESTIMÉ POUR LA VALEUR AGRÉÉ POUR LE VÉHICULE INCENDIE**

RÉSOLUTION 2024-09-5431

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danye Simard et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De demander à la firme SPE de faire la valeur agréée pour le véhicule incendie de la municipalité.

**11-INSCRIPTION À L’APSAM POUR UNE FORMATION POUR LES EMPLOYÉS DE VOIRIE**

**RÉSOLUTION 2024-09-5432**

Il est proposé par le conseiller Rémy Gaudreault et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De faire l’inscription à l’apsam pour la formation de l’analyse des tâches concernant les risques présents aux différentes étapes d’une tâche afin d’éliminer et de contrôler les risques.

**12-ACHAT DE PIÈCES CHEZ PRODUITS BCM LTÉE**

RÉSOLUTION 2024-09-5433

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gratien Aubé et résolu à l’unanimité des Conseillers et Conseillère présents :

De faire l’achat de pièces chez produits BCM Ltée au montant 2 392.26$ plus les taxes applicables.

**13-INSCRIPTION À LA FORMATION POUR ÉRIC THIVIERGE À l’ADMQ POUR 6 MODULES**

RÉSOLUTION 2024-09-5434

Il est proposé par la conseillère Danye Simard et résolu unanimement des membres du Conseillers et des Conseillères présents :

D’inscrire à la Formation pour Éric Thivierge à l’ADMQ pour 6 modules au montant de 399$ par module plus les taxes applicables et de payer un montant de 45$ pour l’inscription.

**14- FAIRE UNE DEMANDE DE CARTE DE CRÉDIT POUR LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS**

**RÉSOLUTION 2024-09-5435**

Il est proposé par le conseiller Conrad Guay et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De faire une demande de carte de crédit Visa pour le directeur des travaux publics avec une limite de 3000$.

**15-AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2024 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE CHAPITRE 20 DU RÈGLEMENT DE ZONAGE 228-35 AFAIN D’INTÉGRER LES NOUVELLES NORMES RELATIVES AUX TERRITOIRES INCOMPATIBLES AVEC L’ACTIVITÉ MINIÈRE**

RÉSOLUTION 2024-09-5436

Je soussigné, Danye Simard, conseiller(ère), donne avis de motion et dépôt du premier projet du règlement numéro 2024-06 via à introduire les nouvelles normes relatives aux territoires incompatibles avec l’activité minière, lesquelles ont été introduite dans le Schéma d’aménagement et de développement de la MRC de Charlevoix-Est en date du 4 juin 2024 via le règlement 339-09-23.

Une copie du règlement numéro 2024-06 a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance d’adoption dudit règlement.

**16-AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT FIXANT LE NOMBRE DE MEMBRES COMPOSANT LE CONSEIL MUNICIPALE**

**RÉSOLUTION 2024-09-5437**

Je soussigné, Marie-Paule Boudreault conseiller, donne avis de motion et dépôt du projet de règlement fixant le nombre de membres composant le conseil.

Une copie du projet de règlement numéro 2024-07 a été remise aux membres du conseil.

**17- AVIS PUBLIC ANNONÇANT L’ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION POUR LE RÈGLEMENT FIXANT LE NOMBRE DE MEMBRES COMPOSANT LE CONSEIL MUNICIPAL**

RÉSOLUTION 2024-09-5438

Il est proposé par le conseiller Rémy Gaudreault et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De fixer la date, l’heure et le lieu de l’assemblée publique concernant le règlement fixant le nombre de membres composant le conseil municipal le lundi 7 octobre 2024.

**18- LA MAISON DES JEUNES DE NOTRE-DAME-DES-MONTS DEMANDE UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LEUR PROJET DE MAISON HANTÉE ET DEMANDE DE PRÊT DES LOCAUX DE LA PATINOIRE**

2024-09-5439

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Paule Boudreault et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D’accorder une aide financière de 500$ à la Maison des Jeunes Esper-Ados pour le projet de la maison hantée et de prêter les locaux de la patinoire le vendredi 25 octobre et le samedi 26 octobre 2024 et c’est la municipalité qui s’occupe du ménage après les activités.

**19- ACHAT D’ARBRES AU CENTRE DU JARDIN BAIE SAINT-PAUL**

RÉSOLUTION 2024-09-5440

Il est proposé par le conseiller Conrad Guay et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De faire une entente avec la propriétaire du 50 Rang Saint-Antoine pour le bris de ces arbres. La municipalité va faire l’achat de 14 arbres au Centre du Jardin à Baie Saint-Paul pour un montant de 3 751.86$ plus les taxes applicables.

**20- FAIRE LES TRAVAUX EN FACE DU 22 RUE DE LA FORÊT**

**RÉSOLUTION 2024-09-5441**

Il est proposé par le conseiller Conrad Guay et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De faire des travaux en face du 22 Rue de la Forêt par la Cie NF Transport St-Gelais pour un montant de 4 300$ plus les taxes applicables.

**21-FAIRE UNE DALLE DE BÉTON POUR INSTALLER LES POUBELLES AU MARCHÉ DES MONTAGNES**

**RÉSOLUTION 2024-09-5442**

Il est proposé par le conseiller Rémy Gaudreault et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De faire une dalle de béton pour installer les poubelles au marché des Montagnes.

**22- ACHAT DE JOUETS POUR LA FÊTE DE NOËL DES ENFANTS**

**RÉSOLUTION 2024-09-5443**

Il est proposé par la conseillère Danye Simard et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De faire l’achat de jouets pour la fête de Noël des enfants pour un montant de 500$.

**23- COMPTES À RATIFIER D’AOÛT 2024**

RÉSOLUTION 2024-09-5444

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

Eau potable $

Fonds d’administration :  23 684.22$

81.90

Total : **23 766.12 $**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Paule Boudreault et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères :

QUE ce Conseil ratifie la liste des chèques telle que ci-dessus décrite.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS

**24- COMPTES À PAYER D’AOÛT 2024**

RÉSOLUTION 2024-09-5445

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

Eau potable  4 429.92

Fonds d’administration :  51 131.62$

Total : **55 561.54 $**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gratien Aubé et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de juin 2024 paiement des comptes au montant de 55 561.54$ et autorise la Directrice générale à procéder au paiement de 55 51.54$

QUE cette liste remplit l’obligation de l’article 7.3 du règlement numéro 225-08.

**25– SALAIRES DU MOIS D’AOÛT 2024**

RÉSOLUTION 2024-09-5446

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil le coût des salaires de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois d’août 2024 au montant de 18 244.67$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Conrad Guay et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil ratifie les salaires payés pour le mois d’août 2024 au montant de 18 244.67 $.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS

**26- VARIA A) COMITÉ DE CITOYENS DE BIENVEILLANCE**

**RÉSOLUTION 2024-09-5447**

CONSIDÉRANT QUE Mme Josiane Guimont du CIUSSS demande si on veut faire partie du réseau des éclaireurs qui consiste à insister les citoyens à faire de bons gestes de voisinage et de former un comité de bienveillance;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par la conseillère Marie-Paule Boudreault et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

Que Le conseil désir participer au projet-pilote du Réseau des Éclaireurs mis sur pied par le CIUSSS. Le projet consiste à valoriser et mettre de l’avant le bon voisinage et les gestes de bienveillance envers les membres de sa communauté. Pour l’occasion, le conseil accepte de mettre sur pied un comité municipal de la bienveillance sur lequel Marc-Antoine Belley agent de développement va faire partie du comité. Les membres du comité agiraient comme ambassadeur du Réseau et aurait pour mission de propager la bienveillance et recruter de nouveaux membres au sein du Réseau des Éclaireurs. Il se pourrait aussi que le comité travaille à mettre sur pied certaines activités pour promouvoir la bienveillance

**27-RAPPORT DU MAIRE, DES CONSEILLERS ET DES CONSEILLÈRES**

**28– PÉRIODE DE QUESTIONS**

**29– LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE**

RÉSOLUTION 2024-09-5448

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rémy Gaudreault et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE LEVER l’assemblée à 20 h. 09.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Alexandre Girard

Maire

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Marcelle Pedneault

Directrice générale

Le maire déclare ne pas utiliser son droit de veto et que sa signature du présent procès-verbal signifie que chacune des résolutions sont réputées être signées individuellement. Le présent procès-verbal est sujet, conformément à l’article 201 du Code municipal, à l’approbation par le conseil municipal, ce qui implique que son contenu peut être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 7 octobre 2024.

En conséquence, soyez avisé que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.